

NORMES EN VIGUEUR ET RECOMMANDATION POUR LA POSE SURÉLEVÉE

- DTU 43.1 (NF P 84.204) Travaux d'étanchéité des toitures-terrasses et toitures inclinées avec éléments porteurs en maçonnerie :

Extrait “le revêtement de circulation est exécuté conformément aux dispositions de l'article 7,213.232 complété par les dispositions suivantes en ce qui concerne les plots :

La sous-face des plots doit être en matière rigide,

Le secteur de la face en contact avec l'étanchéité doit être $> 300 \text{ cm}^2$

La pression sous charge permanente sur l'étanchéité doit être $> 20000 \text{ Pa}$ (0.2 daN/cm^2)”

Caractéristiques :

La section minimale de chaque face est de 100 cm^2

La résistance à la rupture des plots doit être telle qu'ils supportent :

2.5 KN lors d'un essai de chargement excentré sur $\frac{1}{4}$ du plot :

5.0 KN lors d'un essai de chargement uniformément réparti sur toute la section du plot.

- DTU 20.12 (NF P10.203) Conception du gros oeuvre en maçonnerie des toitures destinées à recevoir un revêtement d'étanchéité
- NF P06.001 Base calcul des construction - charges d'exploitation des bâtiments
- DTU P06.002 Règles vent NV65 modifiées 2009
- DTU P06.006 Règles vent N84 modifiées 2009 - Action de la neige sur les constructions
- NF EN 1339 Dalles en béton
- NF DTU 51.4 P1-1 (CCT) Travaux de bâtiment Platelages extérieurs en bois